

## **Déclaration des ONGE en vue de la Sixième session du forum des Nations Unies sur les forêts**

La communauté des organismes non gouvernementaux environnementaux (ONGE) canadiens s'est réjouie de l'occasion de participer à un dialogue avec Ressources naturelles Canada (RNC) le 8 février 2006, afin de discuter de la position qu'adoptera le Canada à la Sixième session du forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF6). Suite à la discussion qui a eu lieu, les ONGE soumettent la déclaration ci-dessous à la délégation officielle canadienne au FNUF6, avec l'espoir que cette dernière la prendra en compte et qu'une partie du contenu de cette déclaration inspirera la position adoptée.

### **Représentation des ONGE dans la délégation officielle canadienne**

Les ONGE canadiens tiennent à la possibilité d'être représentés au sein des délégations officielles canadiennes assistant aux réunions du forum des Nations Unies sur les forêts. En effet, les délégués des ONGE assurent les trois fonctions clés suivantes :

- i) Ils présentent sans intermédiaire le point de vue des ONGE sur les questions traitées (ce qui est plus efficace que de faire parler en leur nom quelqu'un n'appartenant pas à la communauté des ONGE);
- ii) La communauté des ONGE peut contribuer à l'élaboration de la réponse de la délégation aux positions adoptées par d'autres pays;
- iii) Des délégations dans lesquelles les ONGE sont des représentants à égalité du Canada constituent pour les autres pays un modèle positif à imiter.

Les représentants des ONGE ont un rôle à jouer dans chaque délégation, même lorsque aucun changement important n'est intervenu dans la position du Canada entre une réunion et la suivante. Le FNUF6 en est un exemple concret. La position du Canada n'a peut-être pas sensiblement changé depuis le FNUF5, mais un représentant des ONGE aurait encore rempli les fonctions clés présentées ci-dessus, s'il avait fait partie de la délégation au FNUF6. Malgré le fait que les échanges multilatéraux seront peu nombreux au FNUF6, un représentant des ONGE aurait joué un rôle important en apportant le point de vue des ONGE à la participation du Canada aux négociations.

En bref, la communauté des ONGE comprend que la décision de ne pas intégrer de représentant des ONGE à la délégation officielle canadienne au FNUF6 a été fondée en partie sur le fait que cette réunion a une portée limitée. Toutefois, nous espérons que cette décision ne créera pas de précédent pour les prochaines réunions et apprécions la

volonté de RNCan d'envisager un financement pour qu'un représentant des ONGE se joigne à la délégation officielle canadienne au FNUF7.

### **Enjeux essentiels devant se traduire dans la position du Canada**

Il conviendrait, au FNUF6, de mettre l'accent sur certains enjeux essentiels que nous demandons à la délégation d'exprimer dans sa position :

- Avant de mettre en place un instrument ayant force obligatoire, le Canada et les autres pays développés devraient faire la preuve de leur progression vers la gestion durable de la forêt, c'est-à-dire faire une évaluation critique de la mise en œuvre d'un tel instrument à l'échelle nationale, réalisée en partenariat avec des intervenants indépendants issus de la communauté des ONGE.
- Les négociations devraient également porter sur l'importance des connaissances traditionnelles autochtones en matière d'écologie.
- La position de la délégation devrait inclure la question de l'importance de la conservation des forêts, ainsi que le réemploi, la réduction et le recyclage des produits forestiers.
- La régénération et le rétablissement des forêts sauvages sont tout aussi importants. Voici le texte qui a été suggéré à propos des forêts sauvages :

Étant donné la grande urgence dans laquelle se trouvent tous les peuples de la Terre de s'attaquer aux causes du changement climatique mondial et de la perte de biodiversité, le Canada appelle toutes les nations à prendre des mesures immédiates et efficaces en vue de ramener de grandes aires de forêts naturelles à leur état et à leur aire de répartition d'origine. La monoculture ne répond ni aux besoins des humains ni à ceux de la flore et de la faune indigènes.